

Candriam Sustainable World

Sicav de droit belge à compartiments Classe: Classic Type de part: Cap. (EUR)

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Candriam Sustainable World, un compartiment de la sicav Candriam Sustainable, investit mondialement en actions d'entreprises qui sont les meilleures (le top 50%) au sein de chaque secteur en matière d'intégration des dimensions environnementales, sociales et de gouvernance dans leur modèle d'affaires et leur gestion des parties prenantes. De plus, les entreprises éligibles doivent respecter les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et ne peuvent pas être impliquées dans l'armement.Le fonds est géré de manière active, en référence à l'indice mentionné dans la section "caractéristiques".

Il est nécessaire de consulter le prospectus et le KIID avant de souscrire dans le Fonds. Ces deux documents, ainsi que le dernier rapport annuel, le rapport semi-annuel et d'autres informations relatives au Fonds et au benchmark sont disponibles en anglais ou dans une langue nationale pour chaque pays où le Fonds est autorisé à la commercialisation, sur le site www.candriam.com

PROFIL DE RISQUE/RENDEMENT

1	Risque plus faible Risque plus élevé							
Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement					ntiellement plus éle	► evé		
	1	2	3	4	5	6	7	

ÉVOLUTION DE LA VNI (Part : CAP) DEPUIS 10 ANS EN EUR



Le niveau de risque mentionné reflète la volatilité de l'historique du Fonds, éventuellement complété de celui de son cadre de référence. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du Fonds peut fluctuer à la hausse Son d'adite de ricercino. La Volumia.

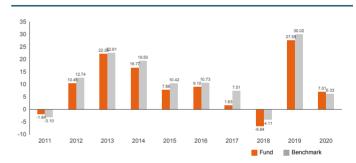
Comme à la balisse.

-La catégorie affichée pourra évoluer dans le temps.

-Les données historiques ne présagent pas du profil de risque futur

- -La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque"
- -Il n'existe ni garantie ni mécanisme de protection de capital

RENDEMENT ANNUEL DES 10 DERNIÈRES ANNÉES (HORS FRAIS/TAXES) EN EUR (%)



Source : Candriam. Les performances passées présentées dans ce document ne présagent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les VNI reprises cidessus nettes de commissions et revenus réinvestis. La valeur ou le prix converti en euro peut se voir réduit ou augmenté en fonction des fluctuations du taux de change.

RENDEMENT ACTUARIEL AU 31.03.2021 (%)

Rendement	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Début
Classe EUR	44.75	13.90	10.25	10.12	4.59
Classe EUR - Benchmark	43.80	14.56	12.66	11.97	5.49

Source : Candriam. Rendements nets de commissions et revenus réinvestis : tous les frais et taxes sont déduits, sauf les frais et taxes à l'entrée ou à la sortie. Chiffres de rendement basés sur des données historiques, qui ne peuvent donner aucune garantie quant au rendement futur et qui ne tiennent pas compte d'éventuelles fusions d'OPC ou de compartiments de sociétés d'investissement.

CARACTÉRISTIQUES, INFORMATIONS PRATIQUES

14.04.1998
Le fonds n'a pas de durée déterminée
BE,CH,ES,FR,IT
Cap, Dis
EUR
Quotidienne
http://permafiles.beama.be/NAVpub_fr.pdf
Candriam Belgique
MSCI World NR

Au cas où la performance est exprimée dans une autre devise que celle en vigueur dans le pays de résidence de l'investisseur, les rendements pourraient augmenter ou diminuer en raison des fluctuations de la devise.

	Capitalisation	Distribution
1re VNI au	14.04.1998	05.12.2005
1re VNI NAV (EUR)	14.58	18.53
VNI par action au 31.03.2021 (EUR)	40.92	33.27
Total actif net (M EUR)	50	.56
Dernier dividende distribué (EUR)		0.40
Date du dernier dividende distribué		17.07.2020
Code ISIN	BE0946893766	BE0946892750
Frais d'entrée (max.) (%)	2.50	2.50
Frais de sortie (%)	0.00	0.00
Frais courants (%) dont	2.07	2.07
Commission de gestion (max. en %)	1.	50
Commission de surperformance (%)	0.	00

Les droits de garde peuvent varier d'une entité de service financier à l'autre. Plus d'informations sont disponibles chez l'entité du service Droits de garde :

financier

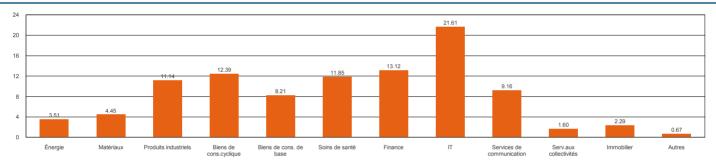
© CANDRIAM



Candriam Sustainable World



RÉPARTITION PAR SECTEUR (MSCI) (%)



POSITIONS PRINCIPALES (%)

Titre	Secteur	Poids
APPLE INC	П	4.20%
ALPHABET INC-CL A	Services de communication	2.39%
PROCTER & GAMBLE CO/THE	Biens de cons. de base	2.34%
TESLA INC	Biens de cons.cyclique	1.91%
ALLSTATE CORP	Finance	1.44%
STARBUCKS CORP	Biens de cons.cyclique	1.25%
MICROSOFT CORP	п	1.20%



Candriam Sustainable World

Sicav de droit belge à compartiments Classe: Classic Type de part: Cap. (EUR)

PROFIL DE RISQUE DU COMPARTIMENT

Il est rappelé à l'investisseur que la valeur d'une part peut augmenter ou diminuer et qu'il pourrait donc recevoir moins que sa mise. Description des risques jugés significatifs et pertinents, tels qu'évalués par le compartiment:

De par sa politique d'investissement, le compartiment est exposé à un risque de marché « élevé », soit un risque de déclin des marchés boursiers sur lesquels il est investi.

En fonction de l'évolution des marchés, de la sélection de titres opérée par le compartiment et de l'absence de garanties tierces, un risque pèse donc sur la performance du compartiment.

Compte tenu du fait que le gestionnaire peut investir dans des devises autres que celle du compartiment, l'investisseur dont la devise de référence est celle du compartiment encourt un risque élevé que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change.

Il peut également être soumis au risque de liquidité en cas de crise grave affectant ces marchés , soit le risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun.

• Les investisseurs ne sont pas assurés de recouvrer l'intégralité du montant investi.

SERVICE FINANCIER

Belfius Banque SA - Place Charles Rogier 11 - 1210 Brussel

Tel. 02 222 11 11 - www.belfius.be

Rek.nr. 052-9006469-91

IBAN: BE23 0529 0064 6991 - BIC: GKCCBEBB

RPR Brussel BTW BE 0403.201.185

FSMA nr. 019649 A

Une liste complète avec les entités en charge du service financier dans les différents pays est disponible sur : www.candriam.com.

Tous les documents légaux sont disponibles gratuitement auprès de Belfius Banque à l'adresse susmentionnée.

INFORMATION POUR LA BELGIQUE

Sur base de la législation fiscale actuellement en vigueur, qui peut être sujette à modifications, le régime d'imposition pour les investisseurs privés soumis à l'impôt belge des personnes physiques est pour les revenus attribués le suivant :

- précompte mobilier :
- pour les parts de distribution : 30% de précompte mobilier libératoire sur les dividendes.
- pour les parts de capitalisation et de distribution, la plus-value est soumise au précompte mobilier libératoire de 30% pour les fonds investissant dans plus de 10% en obligations et autres créances.
- taxe sur les Opérations de Bourse (TOB): 1,32 % (max. 4.000 EUR) lors du rachat des parts de capitalisation ou en cas de conversion des parts de capitalisation en parts du même ou d'un autre compartiment.

Pour plus d'informations relatives au précompte mobilier et la Taxe sur les Opérations de Bourse (TOB) veuillez contacter votre conseiller financier. Les investisseurs qui ne sont pas soumis à l'impôt belge des personnes physiques doivent s'informer du régime d'imposition qui leur est applicable.

SERVICE DE PLAINTE

Pour des réclamations éventuelles, le client peut s'adresser au département Client Servicing par lettre au :

58, avenue des Arts à 1000 Bruxelles

ou via le site http://contact.candriam.com.

Dans l'hypothèse où le traitement de la réclamation tel que visé ci-dessus serait insuffisante pour le client, le client peut prendre contact avec l'Ombudsman - Adresse:

OMBUDSFIN, Ombudsman en conflits financiers, Ombudsman, Avenue du Roi Albert II 8 1000 Bruxelles; Tel. +32 2 545 77 70; Fax +32 2 545 77 79; Email: ombudsman@ombudsfin.be; Site web: www.ombudsfin.be.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES FOURNIES PAR LE DISTRIBUTEUR

Le distributeur fournira toute information complémentaire permettant à l'investisseur de prendre sa décision d'investissement en connaissance de cause, notamment, sur les avantages que le distributeur paie ou reçoit dans le cadre de l'opération visée, ainsi que sur l'adéquation de l'OPC avec le profil de risque de l'investisseur.

SWING PRICE

Les jours d'évaluation où la différence entre le montant de souscriptions et le montant de rachats d'un compartiment (soit les transactions nettes) excède un seuil fixé au préalable par le conseil d'Administration, celui-ci a le droit :

- d'évaluer la valeur nette d'inventaire en ajoutant aux actifs (lors de souscriptions nettes) ou en déduisant des actifs (lors des rachats nets) un pourcentage forfaitaire des commissions correspondants aux pratiques du marché et reflétant les frais et/ou conditions de liquidités lors d'achats ou de vente de titres ;
- d'évaluer le portefeuilles titres sur base des cours acheteurs ou vendeurs ;
- d'évaluer la valeur nette d'inventaire en fixant un niveau de 'spreads' représentatif du marché concerné.

© CANDRIAM